

Vice-rectorat adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales

Destinataires : Étudiantes et étudiants de l'Université de Moncton (UMCM)

c. c. : Gilles C. Roy, VRER
Edgar Robichaud, VRARH

Auteurs : Elizabeth Dawes, vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales
Sybille Hanquet, directrice, Service de sécurité

Date : Le 18 janvier 2021

Objet : L'accès aux édifices de l'UMCM en cas de phase rouge

Cette note de service s'adresse aux étudiantes et étudiants du campus de Moncton. Nous vous invitons à la lire attentivement afin de prendre connaissance des **démarches à suivre en cas de phase rouge**.

LA PHASE ROUGE

La Santé publique du N.-B. distingue les **phases d'alerte jaune, orange et rouge** dans le *Plan de rétablissement*¹. Veuillez consulter le document intitulé *Comparaison des phases d'alerte du plan de rétablissement – janvier 2021*². Rappelons que les consignes provinciales pour chaque phase peuvent changer à n'importe quel moment.

Pour connaître **les consignes de l'UMCM** en ce qui concerne l'enseignement, la RDC, les activités étudiantes récréatives ou sociales, les rassemblements, les réunions et l'ouverture des installations, veuillez consulter *Les consignes relatives aux phases jaune, orange et rouge* (<https://www.umoncton.ca/umcm-vraeap/>).

COMMENT ACCÉDER AUX ÉDIFICES EN CAS DE PHASE ROUGE?

À l'UMCM, les étudiantes et étudiants devront procéder comme suit :

1) **ÉTAPE 1 : Remplir obligatoirement le formulaire de dépistage actif en ligne quotidiennement**

- En cas de phase rouge, le formulaire sera affiché sur la page d'accueil du site web de l'Université (<https://www.umoncton.ca/>) dans la section COVID-19. Il suffira de cliquer sur le bouton « Dépistage actif UMCM » pour y accéder.
- **Avant de venir sur le campus**, chaque personne devra répondre aux 5 questions du formulaire de dépistage actif en ligne. Une fois rempli, le formulaire sera envoyé automatiquement à la direction du Service de sécurité.
- Toute personne qui répond « OUI » à l'une des questions devra s'isoler chez elle.
- En phase rouge, il sera **obligatoire** de remplir le formulaire de dépistage actif **quotidiennement** avant de venir sur le campus. Veuillez noter qu'il est possible de le faire à partir de votre téléphone.
- Si vous entrez et sortez de votre édifice **plusieurs fois dans la même journée**, il n'est pas nécessaire de remplir le formulaire chaque fois. Cependant, vous devrez rentrer chez vous si vous développez des symptômes au cours de la journée.
- Si vous habitez sur le campus, vous devrez remplir le formulaire avant d'accéder à l'édifice de votre faculté.

¹ (révisé en janvier 2021) <https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/corporate/promo/covid-19/retablissement.html#rouge>

² https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/eco-bce/Promo/covid-19/comparaison_phases_d-alerte.pdf

2) ÉTAPE 2 : Utiliser votre carte d'accès ou votre jeton bleu pour entrer dans l'édifice

- En cas de phase rouge, vous devrez utiliser votre carte d'accès ou votre jeton bleu pour accéder aux édifices. Vous aurez accès à la porte d'entrée désignée pour votre édifice.
- Les personnes à mobilité réduite qui devront accéder au Centre étudiant, à Jean-Cadieux, à Adrien-J.-Cormier ou à Taillon sont invitées à communiquer avec le Service de sécurité au 858-4100.
- Dans la semaine du 18 janvier 2021, la distribution des cartes d'accès et jetons bleus se fera pour les étudiantes et étudiants ayant des cours en présentiel.
- Les cartes d'accès et les jetons bleus permettent au Service de sécurité de savoir qui est entré dans quel édifice et à quelle heure. En cas de non-respect des consignes, votre carte d'accès ou jeton bleu pourra être désactivé sans préavis.

QUI AURA ACCÈS AUX ÉDIFICES EN CAS DE PHASE ROUGE?

1) Étudiantes et étudiants de 2^e et 3^e cycles

- Les étudiantes et étudiants de 2^e ou 3^e cycle ayant des cours ou des activités de recherche en présentiel auront accès à l'édifice où se trouve l'atelier ou le laboratoire de recherche ou d'enseignement.

2) Étudiantes et étudiants de 1^{er} cycle ayant un ou plusieurs cours en présentiel

- Rappelons qu'en cas de phase rouge, la consultation des professeures et professeurs **devra se faire à distance**. L'utilisation des salles d'étude dans les facultés sera **suspendue** en phase rouge.
- Veuillez noter qu'en cas de phase rouge, les étudiantes et étudiants ayant des cours à distance uniquement n'auront **pas accès aux édifices**. Les services des bibliothèques seront disponibles **à distance**.

3) Étudiantes et étudiants qui habitent en logement universitaire

- Les étudiantes et étudiants qui habitent en logement universitaire auront accès à leur résidence. Les bibliothèques, le resto-lounge 63 et le CEPS seront tous **fermés**.

VOS RESPONSABILITÉS

- Votre carte d'accès ou jeton bleu est non transférable. Il est strictement interdit de le remettre à une autre personne.
- La carte d'accès ou le jeton bleu demeure la propriété de l'Université et doit être remis à un membre du Service de sécurité à sa demande.
- Retourner votre carte d'accès endommagée ou votre jeton bleu endommagé à la Serrurerie pour obtenir un remplacement.
- Retourner votre carte d'accès ou jeton bleu à la fin de la session d'examens en avril si vous êtes au 1^{er} cycle.

VOTRE ENGAGEMENT

En tant que détentrice ou détenteur d'une carte d'accès ou d'un jeton bleu, vous vous engagez à :

- Garder votre carte d'accès ou jeton bleu en sécurité en tout temps et signaler immédiatement la perte, le vol ou l'usage frauduleux de la carte d'accès ou du jeton bleu par courriel à serrurerie@umoncton.ca (*des frais de remplacement de 20 \$ pourraient s'appliquer*);
- Utiliser votre carte d'accès ou jeton bleu uniquement pour votre propre accès à votre édifice et ne pas laisser d'autres personnes y entrer.